

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/6736ef04-4130-4003-a2b8-79d5badd88b5>

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse consultable sur internet, en texte intégral.**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Cormier Maxime](#)

Date de soutenance : 08-12-2022

Directeur(s) de thèse : [Mazeaud Denis](#) - [Genicon Thomas](#)

Etablissement de soutenance : [Université Paris-Panthéon-Assas](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris : 1992-....\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit privé

Classification : Droit

Mots-clés libres : Contrat, Exécution forcée, Sanction, Efficacité économique, Inexécution du contrat, Bonne foi, Proportionnalité, Réforme du droit des contrats, Analyse économique du droit, Disproportion manifeste

Mots-clés :

- Contrats - Réforme
- Inexécution
- Voies d'exécution
- Sanctions (droit)
- Bonne foi (droit)
- Abus de droit

Résumé : La réforme du droit des contrats opérée par l'ordonnance du 10 février 2016 n'a pas seulement inscrit dans le Code civil le droit du créancier à l'exécution forcée en cas d'inexécution du contrat. L'article 1221 du Code civil prévoit également une nouvelle exception à la sanction in specie "s'il existe une disproportion manifeste entre son coût pour le débiteur de bonne foi et son intérêt pour le créancier". Même si le Rapport au Président de la République et la doctrine majoritaire présentent cette exception comme une simple déclinaison de la théorie de l'abus de droit, il est préférable de l'envisager de manière autonome. Le travail d'identification de l'exception permet de révéler ses éléments essentiels : elle repose sur un outil particulier - le contrôle de la disproportion manifeste - pour servir une finalité identifiée - éviter l'inefficacité économique de l'exécution forcée - qui justifie l'atteinte à la force obligatoire du contrat. Ce faisant, l'exception se distingue d'autres contrôles reposant sur l'idée de proportionnalité, mais aussi d'autres contrôles poursuivant une logique moraliste, tels que la théorie de l'abus de droit. La mise en œuvre de l'exception, qui répond à son originalité, gravite autour de la caractérisation de la disproportion manifeste de l'exécution forcée, laquelle doit être appréhendée de manière statique et dynamique. La démarche permet d'envisager tous les aspects pratiques du contrôle.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires



Entrepôt d'origine : star

Identifiant : 2022ASSA0066

Type de ressource : Thèse
